

Lyon, le 13 novembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Préservation des terres agricoles : la Métropole de Lyon poursuit son ambition et développe ses périmètres PENAP sur le territoire

Mobilisée pour la préservation et le développement des zones agricoles protégées en périmètre PENAP (Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains), la Métropole de Lyon va au-delà des objectifs qu'elle s'était fixée en s'engageant, aux côtés des communes partenaires concernées, pour l'augmentation potentielle de plus de 3 000 hectares supplémentaires, représentant ainsi une augmentation de plus d'un tiers d'espaces agricoles et naturels protégés depuis le début du mandat.

« Dès le début du mandat, la Métropole de Lyon a fait de la protection de ses terres agricoles une de ses priorités dans l'objectif de soutenir les agriculteurs dans la poursuite et le développement de leurs activités. Avec actuellement près de 10 000 hectares de terres protégées en périmètre « PENAP » sur son territoire, nous souhaitons aujourd'hui augmenter ce capital agricole et naturel grâce à l'extension potentielle de ce périmètre sur 3 000 hectares supplémentaires grâce au travail partenarial engagé avec plusieurs communes pour ce projet. » **Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon.**

Pour permettre l'extension de ces périmètres PENAP, un travail d'identification des zones agricoles et naturelles actuellement non couvertes et pertinentes a été effectué par les services de la Métropole de Lyon et les communes.

Ce travail a permis d'aboutir à :

- **L'extension du périmètre PENAP Plain et Monts d'Or situé sur les communes de Quincieux qui correspond à une augmentation de 1 350 hectares supplémentaires.** Cette extension sera proposée au vote de la commission permanente du 18 novembre prochain.
- **La soumission pour enquête publique d'une extension de périmètre sur la Plaine du Biézin située sur les communes de Chassieu, Meyzieu et Décines permettant une augmentation de 754 hectares de terres PENAP.** Ce secteur historiquement céréalier est fortement stratégique pour la Métropole de Lyon puisque ce territoire a connu en dix ans plus d'une vingtaine de fermetures d'exploitations. A travers l'extension de ce périmètre PENAP, la collectivité espère maintenir et développer les activités agricoles sur la plaine du Biézin, et notamment l'activité de maraîchage qui connaît une forte demande des agriculteurs actuellement.
- **Le lancement d'une nouvelle procédure d'extension sur le Grand Parc de Miribel-Jonage situé sur les communes de Vaulx en Velin, Décines, Meyzieu et Jonage, à la demande du le SYMALIM (le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc de Miribel-Jonage) pour un périmètre d'environ 1361 hectares de terres.**

Suite à la demande de plusieurs communes d'étendre leur périmètre PENAP existant sur les territoires Plaine Monts d'Or et Vallons de l'ouest lyonnais, de nouvelles procédures débuteront début d'année 2025 avec les communes volontaires.

Contact presse - Métropole de Lyon :

Magali DESONGINS

mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 – 06 69 33 08 90

Si l'ensemble de ces pistes de travail aboutissent, la Métropole de Lyon aura permis l'extension des périmètres PENAP de plus d'un tiers par rapport au début du mandat, représentant plus de 13 332 hectares de terres protégées sur 21 370 hectares de surfaces agricoles et naturelles recensées sur le territoire.

Contact presse - Métropole de Lyon :

Magali DESONGINS

mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 – 06 69 33 08 90